

# 21<sup>e</sup>

# Université d'été en santé publique de Besançon

**30 JUIN > 5 JUILLET 2024**

formations, échanges, débats  
et conférences

## LE PROGRAMME



Soutenu par  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE LA SANTÉ**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



en collaboration avec :

- École de Santé publique
- Faculté de médecine, Université de Lorraine.
- Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne.



## ● Renseignements et inscription

● CONTACT Lara Destaing, Coordinatrice

● TÉL. +33 (0)3 81 66 55 75

● COURRIEL [lara.destaing@univ-fcomte.fr](mailto:lara.destaing@univ-fcomte.fr)

● ADRESSE POSTALE

Pôle fédératif de recherche

et formation en santé publique BFC - UFR Santé

19 rue Ambroise Paré - CS 71806

25030 Besançon cedex

● SITE <https://pole-federatif-sante-publique-hfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2024-21>

# Le mot des organisateurs

● 2024 est une année de sport et de jeux, alors pour cette 21<sup>e</sup> université d'été, nous vous proposons de venir jouer avec les concepts, les pratiques, les outils d'intervention, vos expériences, qu'il s'agisse d'essais transformés ou de nombreux entraînements répétés.

À l'Université d'été nous sommes plutôt sport collectif alors l'invitation est lancée pour regrouper nos forces, nos savoirs, nos pratiques et relever de nombreux défis ! nous sommes convaincus qu'il faut construire une culture commune, rendre visibles et essaimer les concepts, méthodes et enjeux de promotion de la santé au bénéfice de toute la population.

La connaissance, le pouvoir d'agir et le collectif sont des valeurs plus que jamais incontournables pour prendre en compte notre Environnement, nos environnements, afin de relever les défis globaux auxquels nous sommes confrontés. Rester dans le jeu, continuer, persévérer, et des fois se relever, s'entre-aider et s'entraîner.

À Besançon nous vous invitons à explorer et partager la promotion de la santé dans toutes ses composantes pendant une semaine dédiée pour avoir le temps de faire un pas de côté puis de retrouver nos quotidiens professionnels boostés de nouvelles idées et de nouvelles rencontres.

Nous souhaitons ouvrir les perspectives en proposant à tous, participants et intervenants, un terrain de jeu pour expérimenter les projets, les modalités d'intervention et pour croiser les regards et les idées du monde francophone en valorisant la diversité des savoirs.

Ceux qui sont déjà venus à l'Université d'été le savent, la convivialité est très importante pour nous.

Nous vous préparons donc une édition haute en couleurs remplie de découvertes culturelles, culinaires, sportives...et bien sûr quelques surprises !

Au plaisir de vous accueillir pour cette 21<sup>e</sup> édition.

● *L'équipe de l'Université d'été* ●



# Sommaire

P. 06 ● **Présentation de l'Université d'été francophone en santé publique**

P. 08 ● Organisation partenariale

P. 10 ● Public et déroulement

P. 12 ● Modules proposés

## ● **Politique et organisation de la santé**

P. 13 ● **ISS** Inégalités sociales de santé : comment construire l'action publique ?  
Identification des problèmes, stratégies de réponse et modalités d'évaluation \*

P. 14 ● **ESP** Éthique et santé publique \*

P. 15 ● **ONE** Une seule santé (One Health) : du concept à la pratique

P. 16 ● **EIS** Évaluation d'impact sur la santé : trait d'union santé, équité et développement durable

## ● **Méthodes pour l'intervention et l'évaluation**

P. 17 ● **STÉRÉO** Des politiques publiques aux pratiques professionnelles : comment prendre en compte les stéréotypes, traumas et discriminations dans les parcours de santé ? \*

P. 18 ● **PROMO** Promotion de la santé et prévention : concepts, pratiques et méthodes d'intervention

P. 19 ● **PRIM** Soins primaires, promotion de la santé et prévention : développer des approches populationnelles

P. 20 ● **CAPS** La capitalisation : produire et partager des connaissances expérientielles pour les interventions en santé publique

P. 21 ● **CPS** Développement des compétences psychosociales et parcours de vie : vers une démarche globale de promotion de la santé

P. 22 ● **LITT** Les enjeux de la littératie en santé : communiquer et agir pour être accessible à tous

## ● **Approches par population, lieu de vie ou thématique**

P. 23 ● **PROCESS** Promouvoir la santé au sein des organisations sportives \*

P. 24 ● **NUM** Numérique et promotion de la santé : l'innovation à vocation sociale \*

P. 24 ● **MENTAL** Promouvoir la santé mentale : concepts, méthodes et leviers pour agir

P. 26 ● **HANDI** Personnes en situation de handicap et promotion de la santé : développer des stratégies adaptées

\* nouveaux modules par rapport à l'édition précédente

P. 28 ● **Modalités d'inscription**

P. 31 ● **Plan & infos pratiques**







# Présentation de l'Université d'été francophone en santé publique

Les promoteurs de l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon organisent la 21<sup>e</sup> édition du 30 juin au 5 juillet 2024.

## ● Contexte

● UNE FORMATION OUVERTE À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES PAR LES QUESTIONS ACTUELLES DE SANTÉ PUBLIQUE

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a de nombreuses années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en lançant ce dispositif de formation novateur, proposant une immersion d'une semaine dans une communauté de savoirs et savoir-faire dans laquelle le partage d'expériences et la co-construction sont privilégiés.

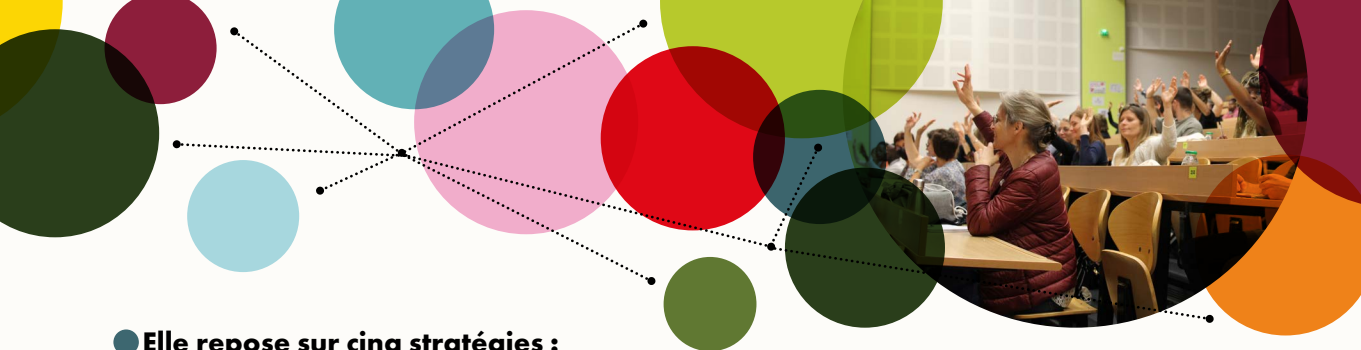
## ● Objectifs

● PARTAGER LA DIVERSITÉ/DIVERSIFIER LES PARTAGES  
Le concept de promotion de la santé (*Charte d'Ottawa*) constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. Unir les compétences, les volontés, les expériences pour construire ensemble des réponses à des problématiques d'actualité, telle est l'ambition de cette manifestation. Favorisant une pédagogie participative et des temps de rencontre alternatifs, l'Université d'été se veut un lieu d'ouverture et d'échange basé sur le partage des savoirs et des pratiques.

## ● LA PROMOTION DE LA SANTÉ

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi)



## ● Elle repose sur cinq stratégies :

### ● 1. ÉLABORER UNE POLITIQUE PUBLIQUE SAINTE

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

### ● 2. CRÉER DES MILIEUX FAVORABLES

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière. Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

### ● 3. RENFORCER L'ACTION COMMUNAUTAIRE

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

### ● 4. ACQUÉRIR DES APTITUDES INDIVIDUELLES

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

### ● 5. RÉORIENTER LES SERVICES DE SANTÉ

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.





# rganisation partenariale

*Elle a pour but d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain et d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.*  
*L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.*

## ● Organismes promoteurs

● Université de Franche-Comté - UFR Santé de Besançon ● Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté ● Santé publique France ● Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités ● Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM) ● Fédération Promotion Santé ● École des hautes études en santé publique (EHESP)

## ● Organismes partenaires ou associés à l'Université d'été

INSTITUTIONS OU ASSOCIATIONS NATIONALES, RÉGIONALES OU LOCALES

● Société française de santé publique (SFSP) ● Centre national de ressources et d'appui aux Conseils locaux de santé mentale ● Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ● Association des paralysés de France (APF France handicap) ● Associations régionales Promotion Santé : Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine ● Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur ● Association Élus, santé publique & territoires (ESPT) ● Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille) ● Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf) ● Fabrique Territoires Santé ● Institut Renaudot ● Association Pas de Côté en Santé ● Union régionale des professionnels de santé - URPS Médecins Hauts-de-France ● Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) Jean Minjot de Besançon ● Centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne ● Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté ● Ville de Besançon

RÉSEAUX FRANCOPHONES, ORGANISMES DES PAYS FRANCOPHONES ET INTERNATIONAUX

● Cultures & Santé, Belgique ● Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ● Réseau de santé Vitalité, Nouveau-Brunswick, Canada ● Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéfIPS) ● ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal

## ● Universités

● CERPOP - Équipe EQUITY, Université Toulouse III Paul Sabatier ● Université de Lorraine ● Université de Bourgogne ● Université Côte d'Azur ● Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne ● Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition - ESPRIst, Université de Liège ● Université Laval, Québec, Canada ● Université de Montréal, Québec, Canada

## ● Documentation

Elle est organisée notamment avec le concours de la Bibliothèque universitaire santé de l'Université de Franche-Comté, de Santé publique France, de Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté et de la Société française de santé publique.





## ● Membres du Comité scientifique et pédagogique Université d'été 2024

● **PIERRE ARWIDSON** Directeur adjoint, Direction prévention promotion de la santé, Santé publique France  
● **CHEIKH ATHIE** Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal) ● **MARTINE BANTUELLE** Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe ● **RÉMY BATAILLON** Directeur de la Direction du développement et de la formation continue, École des hautes études en santé publique (EHESP) ● **NATHALIE ROBICHON** Cheffe du service Santé Publique, Institut National Spécialisé d'Études Territoriales, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ● **FRANÇOIS BERDOUGO** Délégué général de la Société Française de Santé Publique (SFSP) ● **CHRISTINE BINQUET** Professeure, Département de Santé publique, UFR Santé de Dijon ● **MURIELLE BOCHUD** Médecin-Cheffe du Département Epidémiologie et systèmes de santé, Centre universitaire de médecine générale et santé publique - Unisanté, Université de Lausanne ● **OMAR BRIXI** Enseignant en santé publique ● **NATHAN CHARLIER** Coordinateur ESPRIst - Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition, Université de Liège (Belgique) ● **DIDIER CHATOT-HENRY** Praticien hospitalier - CHU de la Martinique, Président de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Martinique ● **SARAH CHAPUT** Directrice du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) région des Amériques ● **HÉLÈNE CLÉAU-ANDRÉ** Directrice du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté ● **MAXIME DESMARETS** Maître de Conférences, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon ● **SYLVIANE FAURE** Directrice déléguée du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf) ● **CHRISTINE FERRON** Déléguée générale de Fédération Promotion Santé ● **BERTRAND GARROS** membre du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam) ● **PHILIPPE GUILBERT** Chef de la mission Stratégie et Recherche, Direction générale de la santé ● **GILBERT HANGARD** Président de l'association Élus, Santé Publique & Territoires ● **JOËLLE KIVITS** Enseignante-chercheuse en sociologie et santé publique, Chaire «Genre et prévention en santé», ECEVE, Santé - Université de Paris ● **ANNE LAURENT** Chargée de projets, Association Pas de côté en santé ● **CÉCILE LUMIÈRE** Responsable du Département PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle, ARS Bourgogne Franche-Comté ● **FRÉDÉRIC MAUNY** Professeur, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon, référent universitaire de l'Université d'été ● **ISABELLE MILLOT** Directrice de Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté ● **ELISABETH MONNET** Professeure de santé publique, co-fondatrice de l'Université d'été ● **RÉAL MORIN** Médecin spécialiste en médecine préventive et santé publique, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ● **ABDOU OMOROU** MCU-PH en santé publique, École de Santé Publique de Nancy, Faculté de médecine, Université de Lorraine ● **JULIE POISSANT** Professeure, Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal ● **JEAN SIMOS** Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse) ● **ANNE SIZARET** Coordinatrice régionale de l'activité documentaire, Promotion Santé Bourgogne - Franche-Comté

# **P**ublic et déroulement, une formation basée sur la diversité

## ● Diversité des profils

### ● PUBLIC

Cette formation est destinée à des professionnels en activité, élus, usagers, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations et attentes vis à vis du module choisi (voir la partie « inscription »).

De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

### ● INTERVENANTS

Les enseignants sont des professionnels, universitaires, chercheurs, élus, usagers, citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion et d'action au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

## ● Diversité des savoirs et des expériences de chacun

### ● MODULES

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés. Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module. Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

### ● DOCUMENTATION

Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants. Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la semaine :

- Accès à la Bibliothèque universitaire médecine - pharmacie de l'Université de Franche-Comté
- Stands documentaires spécialisés en santé publique

### ● CONFÉRENCES, DÉBATS, TEMPS COMMUNS

Durant la semaine, plusieurs conférences, débats et temps d'échange sont organisés sur des sujets d'actualité en santé publique. Ils ont lieu en ouverture le lundi 1<sup>er</sup> juillet, puis le mardi 2 juillet et jeudi 4 juillet, avec la participation d'un ou plusieurs experts. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les intervenants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été. D'autres temps communs favorisant les échanges et le partage d'expériences sont proposés au fil de la semaine.

Enfin, le journal « *Le Temps de l'Université* » donne les nouvelles sur la vie du campus ainsi que l'actualité en santé publique et promotion de la santé.



● **Planning prévisionnel**

● **DIM. 30.06** ● **LUN. 01.07** ● **MAR. 02.07** ● **MER. 03.07** ● **JEU. 04.07** ● **VEN. 05.07**

**MATIN**

● Accueil, conférence d'ouverture & enseignement ● Enseignement ● Enseignement ● Enseignement ● Enseignement

**MIDI**

● Repas ● Repas & temps commun ● Repas & temps commun ● Séance de clôture

**APRÈS - MIDI**

● Enseignement ● Enseignement ● Après midi libre - activités sur inscription ● Enseignement

**SOIR**

● Accueil des intervenants ● Soirée festive

# 14 Modules proposés

## ● Des thématiques plurielles autour de trois grands axes

### ● POLITIQUE ET ORGANISATION DE LA SANTÉ

- **ISS** Inégalités sociales de santé : comment construire l'action publique ?  
Identification des problèmes, stratégies de réponse et modalités d'évaluation \*
- **ESP** Éthique et santé publique \*
- **ONE** Une seule santé (One Health) : du concept à la pratique
- **EIS** Évaluation d'impact sur la santé : trait d'union santé, équité et développement durable

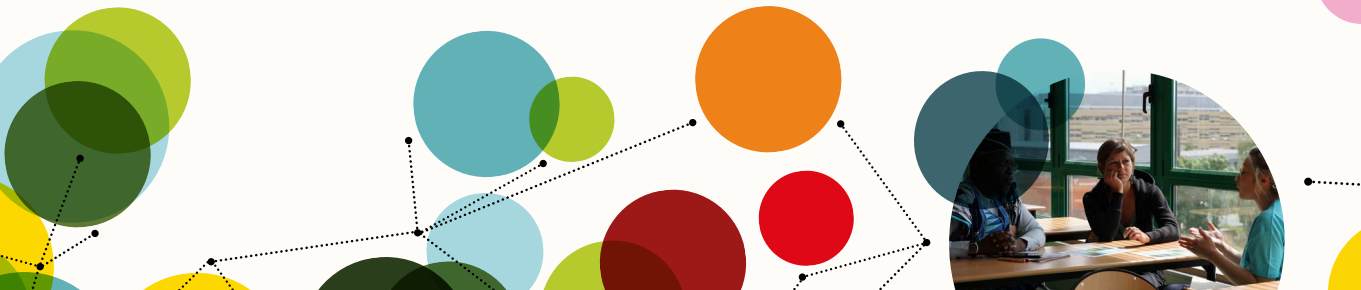
### ● MÉTHODES POUR L'INTERVENTION ET L'ÉVALUATION

- **STÉRÉO** Des politiques publiques aux pratiques professionnelles : comment prendre en compte les stéréotypes, traumas et discriminations dans les parcours de santé ? \*
- **PROMO** Promotion de la santé et prévention : concepts, pratiques et méthodes d'intervention
- **PRIM** Soins primaires, promotion de la santé et prévention : développer des approches populationnelles
- **CAPS** La capitalisation : produire et partager des connaissances expérientielles pour les interventions en santé publique
- **CPS** Développement des compétences psychosociales et parcours de vie : vers une démarche globale de promotion de la santé
- **LITT** Les enjeux de la littératie en santé : communiquer et agir pour être accessible à tous

### ● APPROCHES PAR POPULATION, LIEU DE VIE OU THÉMATIQUE

- **PROSCESS** Promouvoir la santé au sein des organisations sportives \*
- **NUM** Numérique et promotion de la santé : l'innovation à vocation sociale \*
- **MENTAL** Promouvoir la santé mentale : concepts, méthodes et leviers pour agir
- **HANDI** Personnes en situation de handicap et promotion de la santé : développer des stratégies adaptées

\* nouveaux modules par rapport à l'édition précédente





# ISS Inégalités sociales de santé : comment construire l'action publique ? Identification des problèmes, stratégies de réponse et modalités d'évaluation

*Des différences d'états de santé entre des groupes sociaux s'observent depuis de nombreuses décennies en France et dans le monde lorsque les données sont disponibles. Comprendre et analyser comment des facteurs structurels, sociaux, matériels et psychosociaux entraînent des inégalités en matière de santé est plus que jamais d'actualité, car les écarts de mortalité entre les personnes les plus favorisées et défavorisées continuent de se creuser. Cette démarche d'analyse implique de se doter d'outils afin d'articuler et d'évaluer des stratégies de réponse à la lutte contre les inégalités sociales de santé pour une meilleure équité santé.*

## ● Objectifs pédagogiques et contenu

- Comprendre ce que sont les inégalités sociales de santé : pouvoir définir ce phénomène et en saisir les déterminants
- Être capable d'identifier et d'analyser des ISS dans des situations concrètes :
  - Pouvoir documenter empiriquement les situations d'ISS : quelles données mobiliser, avec quels effets de cadrage
  - Pouvoir analyser et comprendre ces situations : quels facteurs ou modèles explicatifs contribuent à expliquer la situation d'ISS
  - Pouvoir articuler une stratégie de réponse cohérente et pertinente relativement à l'analyse d'une situation d'ISS et de ses causes
  - Connaître les différentes stratégies de réponse : exemples concrets et catégories d'intervention
  - Mobiliser des méthodes et outils de planification de l'action
  - Pouvoir contribuer à l'évaluation des programmes de réduction des ISS :
  - Pouvoir choisir une approche évaluative
  - Définir des critères de jugement
  - Pouvoir définir une stratégie méthodologique adaptée

## ● Approche et organisation

L'ambition est de donner aux participants la possibilité de mettre en application différents outils théoriques et méthodologiques pour analyser et agir sur des situations concrètes.

La démarche pédagogique associera des apports théoriques, des interventions d'experts, des travaux sur cas concrets en sous-groupe et collectif, des lectures et des débats...

## ● Public

Acteurs de la santé et de l'action sociale désireux d'accroître leurs compétences et leurs connaissances sur la question des inégalités sociales de santé.

## ● Responsables du module

- **CAMILLE JOANNÈS** Infirmière et docteure en épidémiologie sociale - chercheuse au sein de l'équipe EQUITY du Centre d'Epidémiologie et de Recherche en santé des POPulations, UMR1295, Université Toulouse III Paul Sabatier, France
- **NATHAN CHARLIER** Docteur en sciences politiques et sociales, directeur de l'équipe ESPRIst (Émancipation Sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités sociales dans les sociétés en transition), Université de Liège, Belgique





## ESP Éthique et santé publique

*L'éthique en santé publique est souvent pensée à partir des groupes et des populations, laissant l'individu aux éthiques médicales et cliniques. Mais il faut aujourd'hui compter avec les nouvelles approches individualisées de la prévention, l'usage du numérique ou encore les revendications de participation citoyenne aux décisions concernant la santé. Ces évolutions obligent la santé publique à modifier ses modalités d'interventions. Comment, dans un tel contexte, intégrer l'éthique en santé publique, dans les situations de crise comme au quotidien ?*

### ● Objectifs pédagogiques

#### ● OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir des repères en éthique à partir de questions relatives à la santé publique, à la prévention et à la promotion de la santé, en proposant différentes manières de les aborder.

#### ● OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Définir l'éthique, l'éthique appliquée, et les situer par rapport à la morale et à la déontologie
- Définir l'éthique en santé publique et la confronter avec la notion d'éthique de la santé publique
- Présenter, à partir de thématiques pratiques, les modalités de construction d'une réflexion éthique en santé publique.

### ● Contenu

- JOUR 1 De l'éthique à l'éthique en santé publique : définition et concepts-clés
- JOUR 2 « La santé sous surveillance » : de la médicalisation de la société au quantified self
- JOUR 3 La fin de vie est-elle une question d'éthique en santé publique ?
- JOUR 4 L'éthique en situation de crise sanitaire : des mesures de distanciation physique à la vaccination
- JOUR 5 Les outils en éthique en santé publique : une solution miracle ?

### ● Approche et organisation

Alternance d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et d'échanges collectifs.

#### ● Public

- Professionnels du champ de la prévention, de la promotion de la santé, de la surveillance sanitaire
- Professionnels de santé, professionnels du secteur social et médico-social.
- Acteurs institutionnels : AAI, Agences, ARS, collectivités territoriales...

### ● Responsables du module

- **FRÉDÉRIQUE CLAUDOT** Docteure en droit public et en sciences politiques, Maître de conférences des Universités -Praticien hospitalier en santé publique, Faculté de Médecine de Nancy, École de Santé Publique
- **VIVIEN GARCÍA** Docteur en philosophie, Enseignant. Faculté de Médecine de Nancy, École de Santé Publique.





## ONE Une seule santé (One health) : du concept à la pratique

*La démarche en santé publique intègre l'interaction entre de multiples déterminants de la santé : personnels, sociaux, économiques et environnementaux. Ce qui est nouveau, c'est la prise de conscience que le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité constituent des risques majeurs pour la santé humaine. Partout dans le monde, des populations provoquent et subissent des modifications de leurs écosystèmes, avec des conséquences très observables sur la santé. Nous sommes dans l'Anthropocène, et les pressions de l'humanité sur les écosystèmes affectent l'ensemble du vivant. « Une seule santé », ce nouveau paradigme, prend en compte les interactions à risques entre humains et espèces non-humaines au sein des socio-écosystèmes dont ils dépendent. De quelle façon, les décideurs publics, les professionnels et les citoyens peuvent agir localement en croisant les expertises, puis initier des actions d'adaptation et d'atténuation favorables à la santé ? Quelles actions engager sur un territoire face aux enjeux d'« Une seule santé » ? Pour quelles transitions sociale et écologique équitables et soutenables ?*

### ● Objectifs pédagogiques

- Concevoir l'approche intégrée des problématiques de santé publique sous l'angle « *Une seule santé* »
- Analyser de manière interdisciplinaire des situations sanitaires sur un territoire, pour la mise en œuvre de cette approche à l'échelle locale
- Développer des réponses « *Une seule santé* » en prévention et promotion santé

### ● Contenu

- L'approche « *Une seule santé* », ses enjeux, sa définition et ses liens avec la santé globale, la santé des écosystèmes, le développement durable, la transition sociale et écologique, l'Anthropocène
- L'apport des différentes disciplines et expertises à une analyse « *Une seule santé* » de problématiques de santé publique et de situations critiques (sédentarité et obésité, maladies émergentes transmissibles et non transmissibles, épidémies, syndémies, inondations, canicules...)
- Les leviers d'intervention pour une approche « *Une seule santé* », interdisciplinaire, participative et solidaire, des déterminants de la santé, sur un territoire ou dans un milieu de vie.

### ● Approche et organisation

Le module sera articulé autour d'interventions croisées d'experts de différentes disciplines (écologie, santé, sociologie...). Il comprendra des ateliers participatifs autour d'études de cas et de situations critiques, ainsi qu'une visite de terrain d'une collectivité ou d'une structure ayant mis en œuvre des actions de prévention et promotion santé - « *Une seule santé* ».

### ● Public

Professionnels de la santé humaine, animale et des plantes, de l'action sociale, de la promotion de la santé, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, mais également élus et citoyens engagés.

### ● Responsables du module

- AMANDINE BERDELOU Médecin, en charge de la santé environnementale, Hôpital Nord Franche-Comté
- PATRICK GIRAUDOUX Professeur émérite d'écologie, Université de Franche-Comté
- FRÉDÉRIC MAUNY Professeur de santé publique, Université de Franche-Comté

# 04

## EIS Évaluation d'impact sur la santé : trait d'union santé, équité et développement durable

*L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) s'intéresse aux conséquences potentielles sur la santé et l'équité, de politiques, programmes, projets en dehors du secteur de la santé, avant même que ces derniers ne soient mis en œuvre. Il s'agit d'identifier et d'estimer ces effets et de faire des propositions de réajustement pour construire des politiques plus justes, plus favorables à la santé et l'environnement. L'EIS s'appuie sur une démarche intersectorielle, requiert la participation d'acteurs de tous horizons et prend en compte l'ensemble des déterminants de santé dans son analyse. De ce fait, elle intègre et considère dans une même perspective, les questions environnementales, sociales et de santé. L'EIS est une démarche utile et efficace pour intégrer la santé dans les autres politiques.*

### ● Objectifs pédagogiques

Ce module permettra aux participants de :

- Appréhender les enjeux de la démarche EIS et son influence dans le processus décisionnel
- Connaître les principes fondamentaux de l'EIS et les concepts associés (équité, développement durable, Santé dans toutes les politiques/SdTP)
- Savoir distinguer l'EIS de démarches connexes
- Acquérir les notions de base de la méthode
- Connaître l'état de la pratique de l'EIS en France et au Québec
- Analyser les conditions de son utilisation au regard du contexte

### ● Contenu

- Fondamentaux de l'EIS : définition, historique, principes, relation avec la SdTP
- Description et illustration du processus de mise en œuvre de l'EIS (étapes, activités, outils)
- Regard international sur les EIS dans le monde
- Facilitateurs et barrières au déploiement des EIS : retours d'expériences en France et au Québec

### ● Approche et organisation

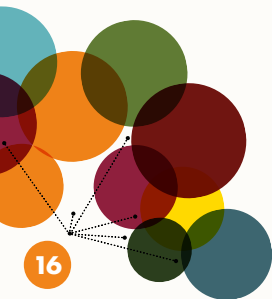
Le module alterne des apports théoriques et pratiques, des mises en situation dans le cadre de travaux de groupe et des temps d'échanges et de réflexion à partir d'expériences françaises et québécoises.

### ● Public

Acteurs impliqués ou souhaitant s'impliquer dans des EIS et/ou promouvoir la démarche : agences régionales de santé, agences d'urbanisme, collectivités territoriales, bureaux d'études, instances régionales d'éducation et de promotion de la santé, observatoires régionaux de santé, universitaires... La participation à ce module ne requiert pas de pré-requis en termes d'expérience préalable en EIS mais suppose la maîtrise des concepts et principes fondamentaux de la promotion de la santé.

### ● Responsables du module

- **FRANÇOISE JABOT** Professeur honoraire, Département des sciences humaines et sociales, École des hautes études en santé publique (EHESP), France
- **ALEXANDRE LABEL** Professeur agrégé et directeur de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD), Université Laval, Québec



# 05

## **STÉRÉO** Des politiques publiques aux pratiques professionnelles : comment prendre en compte les stéréotypes, traumas et discriminations dans les parcours de santé ?

*Qu'il s'agisse d'inégalités sociales de santé, d'universalisme proportionné, d'équité, de justice ou encore d'intersectionnalité, les acteurs de la santé publique n'ont de cesse d'essayer de prendre en compte les spécificités individuelles et de groupes intriquées dans des déterminants de santé pour améliorer la santé et le bien-être des populations tout en tentant de réduire les écarts entre elles. Ce module se propose donc d'aborder ce qui traverse toutes ces notions, à savoir l'influence de la société sur nos trajectoires/parcours de vie. L'idée est ainsi de voir comment les stéréotypes, biais sociaux et les représentations sociales intriquées, consciemment ou non, dans la conception et l'implantation des programmes ou d'actions de santé peuvent générer des inégalités, traumas et discriminations dans les parcours de santé des individus et des groupes.*

### ● **Objectifs pédagogiques**

- Faire le point sur les notions telles que stéréotypes, représentations sociales, intersectionnalité ou encore d'égalité, équité ou justice sociale
- Découvrir et appliquer les cadres théoriques et outils associés dans les parcours de santé
- Intégrer les parcours de vie dans les parcours de santé
- Mobiliser et opérationnaliser ces notions dans les pratiques professionnelles et la décision publique

### ● **Contenu**

- Aborder les notions d'égalité, d'équité ou de justice en échangeant autour de la question des discriminations raciales/ethniques, socio-économiques, géographiques, de genre, ainsi que physiques et mentales (ex : handicap).
- Interroger nos stéréotypes, biais et représentations sociaux dès la conception des programmes et notamment la prise en compte de l'intersectionnalité, du genre et l'ethnie/culture ou encore du handicap dans les programmes de santé
- Questionner la notion de trauma et prendre en compte l'effet générationnel et du milieu de vie dans les accompagnements populationnels
- Faire évoluer les politiques et pratiques en donnant des exemples de formation de professionnels de santé travaillant autour des stéréotypes, notamment de genre, de médiation en santé ou encore d'outils numériques visant à faire entendre la voix des principaux concernés

### ● **Approche et organisation**

A partir de leur position professionnelle et de leurs retours de terrain, les participants travailleront sur les cadres et outils mobilisables pour faire évoluer leurs pratiques afin d'intégrer la question des biais stéréotypes, représentations, traumas et discriminations dans les parcours de santé (âge, genre, activité professionnelle, orientation sexuelle, géographie, culture...).

#### ● **LES CONTENUS DÉVELOPPÉS PRIVILÉGIERONT**

- des ateliers interactifs
- les échanges entre participants et leurs retours d'expérience via des travaux pratiques
- des témoignages d'acteurs de terrain et retours d'experts, y compris internationaux

### ● **Public**

Tous les acteurs de la santé publique : associatifs, institutionnels, professionnels de santé, usagers, etc.

### ● **Responsables du module**

- **HASSANE ALAMI**, Professeur adjoint, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé (DGEPS), École de Santé Publique, Université de Montréal, Chercheur Régulier, Centre de recherche en santé publique (CRéSP), Université de Montréal
- **CAROLINE DE PAUW** Sociologue, Directrice URPS Médecins Hauts-de-France, Chercheuse associée au CLERSE (Lille)



# PROMO Promotion de la santé et prévention : concepts, pratiques et méthodes d'intervention

*La promotion de la santé est mise en avant depuis plusieurs décennies dans le champ de la santé publique, tant au niveau national (Ministère de la Santé et de la Prévention) qu'international (Organisation mondiale de la santé). En France, elle est présente dans la Stratégie nationale de santé, le Plan national de santé publique et diverses feuilles de route thématiques (addictions, compétences psychosociales...). Pourtant, la promotion de la santé, en tant que concept et champ de pratiques, reste encore aujourd'hui faiblement intégrée dans les politiques publiques et peu développée sur le terrain.*

## ● Objectifs pédagogiques

- Définir la démarche de promotion de la santé et de prévention (concepts et méthodes)
- Appréhender ce processus à différents niveaux, de l'individu à son environnement, permettant de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être des populations (déterminants de la santé).
- Aborder les enjeux, les leviers d'actions et facteurs de réussite des interventions en promotion de la santé et prévention (stratégies et principes d'intervention)
- Outiller les participants pour la mise en œuvre et la coordination des actions

## ● Contenu

- Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements, ses valeurs, ses applications et stratégies d'intervention
- Expérimenter la méthodologie de projet en promotion de la santé.
- Explorer ce que représentent les déterminants de la santé d'un individu ou d'une population et leur place dans la réduction des inégalités sociales de santé
- Appréhender les ressources utilisées pour favoriser le développement de projets et de démarches promotrices de santé : les compétences psychosociales, la littératie en santé, la participation des publics, le plaidoyer, etc
- Comprendre la manière dont la coordination et les dynamiques inter-partenariales participent de cette démarche lors de la mise en place de projets de santé publique

## ● Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, de mises en pratique, d'analyses d'interventions et se nourrira des échanges entre les participants. Il sera illustré par des exemples concrets, permettant d'alimenter la réflexion des participants.

## ● Public cible

Décideurs, élus, professionnels, coordinateurs, chargés de mission, représentants des usagers, citoyens impliqués dans la promotion de la santé et la prévention.

## ● Responsables du module

- JEANNE DUPUIS Chargée de projets, Cultures&Santé asbl
- CAMILLE GELIN Interne en santé publique, Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté / Université de Bourgogne
- NATHALIE BOIVIN PhD, Promotrice de la santé-Santé publique, Réseau de santé Vitalité, Nouveau-Brunswick

En collaboration avec le Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) région des Amériques





# PRIM Soins primaires, promotion de la santé et prévention : développer des approches populationnelles

*Les structures d'exercice coordonnées en France (Maisons de santé pluriprofessionnelles, équipes de soins primaires, Communautés professionnelles territoriales de santé...) sont invitées à travailler au-delà de leur seule patientèle et à accroître leurs actions de santé sur un territoire, pour et avec la population. Il y a donc des liens à développer entre les acteurs des soins primaires et ceux de la prévention. Les cultures, les réseaux, les partenaires et les méthodes de travail sont souvent différents. Le développement d'une politique de promotion de la santé nécessite de prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé et d'agir sur ces différents niveaux, de l'organisation des soins primaires aux actions d'éducation pour la santé. Le but de ce module est donc de créer du lien et d'encourager une culture commune permettant la mise en place de projets de promotion de la santé s'appuyant sur les professionnels des soins primaires, mais également sur l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire de projet: institutions, associations, usagers... au sein du système de santé français.*

## ● Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'échange de représentations entre le champ du soin et celui de la promotion de la santé
- Développer la connaissance des partenaires, dispositifs et organisations œuvrant à la santé d'une population sur un territoire dans le système de santé français
- Mettre en commun des actions et projets de promotion de la santé mis en place par des structures d'exercice coordonnées en favorisant l'expérience partagée et l'innovation

## ● Contenu

- Mise en commun des représentations des pratiques de soins primaires, de prévention et de promotion de la santé.
- Éclairage sur les concepts de soins primaires, prévention et promotion de la santé
- Présentation d'actions de santé
- Apports sur les dispositifs et ressources existants dans un territoire

## ● Approche et organisation

La formation s'appuiera sur les méthodes pédagogiques suivantes :

- Récits et échanges d'expériences entre les participants
- Présentation d'expériences, de projets

- Apports sur des études, concepts, dispositifs et modes d'organisation
- Travaux pratiques de développement de projets

## ● Public

- Professionnels de santé
- Coordonnateurs et coordonnatrices des structures d'exercice coordonnées et structures territoriales de santé
- Acteurs et actrices institutionnels : Agences régionales de santé, Caisses primaires d'Assurance maladie, Collectivités territoriales...
- Professionnels du champ de la prévention et de la promotion de la santé
- Membres d'associations, élus et usagers engagés dans des actions de santé sur les territoires

Une bonne connaissance du système de santé Français facilitera les échanges.

## ● Responsables du module

- **FRANÇOIS LOEZ** Médecin généraliste, président de la commission prévention, URPS ML Hauts-de-France
- **PIERRE SONNIER** Pharmacien, Comité régional d'éducation pour la santé - Provence-Alpes-Côte d'Azur (GRES-PACA)

# CAPS La capitalisation : produire et partager des connaissances expérientielles pour les interventions en santé publique

La démarche de capitalisation des expériences en promotion de la santé (CAPS) vise à transformer les savoirs pratiques des acteurs en connaissances partageables. Il s'agit de répondre à la question du « comment ? », en décrivant finement différents éléments des interventions capitalisées (contexte, stratégies, partenariats, freins et leviers, etc.). Cette démarche s'appuie sur un dispositif national, qui comprend notamment le portail des connaissances expérientielles (ouverture au printemps 2022), un outil numérique qui permet de partager à tout public les documents de capitalisations produits, et le développement d'une communauté de pratiques, afin de soutenir méthodologiquement les accompagnateurs en capitalisation. La formation à l'accompagnement en capitalisation s'adresse en particulier aux personnes souhaitant mener des démarches de capitalisation, c'est-à-dire à de futurs accompagnateurs en capitalisation. Les participant.e.s sont invité.e.s à l'issue de la formation à rejoindre la communauté de pratiques et la dynamique nationale autour de la capitalisation des expériences en promotion de la santé

## ● Objectifs pédagogiques

Que les personnes formées à l'accompagnement en capitalisation :

- Se mobilisent, à l'issue de cette formation, dans la promotion des savoirs expérientiels en promotion de la santé et la conception de projets de capitalisation
- Soient capables de mener et partager avec d'autres une ou plusieurs capitalisation(s) d'intervention(s) en promotion de la santé suivant la méthode CAPS

## ● Contenu

Le module se déroule en 3 temps de sessions en présentiel avec une mise en situation (réalisation individuelle de la capitalisation d'une intervention ou d'un projet de son choix) :

- Apports théoriques sur la capitalisation d'expériences et sur la démarche CAPS (1/2 journée)
- Apports méthodologiques : présentation des étapes et outils de la capitalisation (1/2 journée)
- Ateliers de mise en pratique, ateliers d'accompagnement à l'analyse et la rédaction (1 jour)
- Valorisation et liens avec la recherche, les pratiques et les politiques (1/2 journée)

## ● Approche et organisation

- PRÉSENTIEL : Cours magistraux, Ateliers (étude de cas, jeux de rôles, simulation, partages d'expériences)

- E-LEARNING : Mise à disposition de ressources pour la pratique (méthodologies)

## ● Public

Cette formation s'adresse à différents professionnels du champ de la promotion de la santé ou d'autres champs professionnels qui mettent en œuvre des projets de santé : chargé-e de projet/de mission en santé, chef-fe de projet en ONG ou dans une association (de patients, thématique, etc.), chargé de projet santé et/ou environnement dans une collectivité territoriale, documentaliste, chargé-e d'étude ou de recherche, etc.

## ● Prérequis

- Connaissances en promotion de la santé
- Maîtrise des techniques d'entretien
- Maîtrise des techniques rédactionnelles (analyse, synthèse et rédaction)
- Connaissances en gestion de projet

## ● Responsables du module

- TIMOTHÉE DELESCLUSE Chef de projets à la Société Française de Santé Publique (SFSP), co-animateur de la démarche nationale de capitalisation des expériences en promotion de la santé CAPS
- VANESSA GALISSI Responsable de projet à Promotion Santé Ile-de-France, membre de la démarche CAPS



# CPS Développement des compétences psychosociales et parcours de vie : vers une démarche globale de promotion de la santé

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. De nombreux travaux scientifiques montrent l'efficacité de programmes qui ont inspiré des expériences françaises faisant l'objet d'évaluations. L'état des connaissances sur les enjeux de tels programmes et de leurs caractéristiques permet de dégager des exigences qu'implique l'action portant sur le développement des CPS, formalisées dans un référentiel édité par Santé Publique France en 2022, auquel nous nous référons. Celui-ci, inscrit dans une démarche de promotion de la santé, invite à réfléchir à la qualité de l'action visant les aptitudes des individus dans une approche systémique qui prend en compte les environnements de vie.

L'enjeu pour les prochaines années sera d'assurer un déploiement progressif à grande échelle. En effet une instruction interministérielle a été publiée en août 2022. Celle-ci témoigne d'une intention nationale de permettre à tous les enfants de développer leurs CPS.

## ● Objectifs pédagogiques

- Construire une culture commune autour du concept des CPS
- Situer le développement des CPS dans le cadre de la promotion de la santé
- Identifier les postures professionnelles et les pratiques éducatives qui contribuent au développement des CPS
- Repérer dans l'environnement, ce sur quoi on peut agir et qui permet d'étayer le développement des CPS
- Découvrir différentes expériences et outils de développement des CPS tout au long des parcours de vie (de la petite enfance à l'âge adulte)

## ● Contenu

- Concepts, définitions et référentiels théoriques de base sur les CPS et la promotion de la santé
- Rappel historique de la construction et de l'évolution du concept
- Les enjeux du développement des CPS
- Réflexions sur l'évaluation des CPS et des programmes de développement des CPS
- Les fonctions clés et critères d'efficacité des projets de développement des CPS
- Les modalités d'actions qui permettent le développement des compétences psychosociales
- Présentation d'expériences et d'outils

## ● Approche et organisation

L'approche pédagogique du module repose sur une alternance d'apports formels, d'expérimentation d'activités et d'ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expérience entre tous les participants.

## ● Public

- Professionnels ayant une mission éducative ou de développement de compétences personnelles dans le cadre d'un accompagnement socio-professionnel.
- Professionnels travaillant au contact d'enfants et adolescents : professionnels de santé, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs...
- Décideurs politiques, financeurs...

## ● Responsables du module

- **SOIZIC BRUNET** Chargée de projets, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne Rhône-Alpes.
- **AUDREY PAVAGEAU** Chargée de mission en promotion de la santé, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Pays de la Loire – Pole Loire Atlantique



# LITT Les enjeux de la littératie en santé : communiquer et agir pour être accessible à tous

Quotidiennement, chacun est amené à prendre des décisions qui influencent sa santé et celle de son entourage : consulter un médecin, se rendre à pied à son travail, consommer plus de fruits, voir ses amis, solliciter un service d'aide pour son logement, suivre un traitement médical... Pour réaliser des choix éclairés dans une société de plus en plus complexe, nous avons notamment besoin de disposer d'informations. S'informer requiert la mobilisation de nombreuses compétences : lire, écrire, comparer, communiquer, comprendre, intégrer et s'approprier une information. Aujourd'hui, si l'information est un des leviers afin de prendre soin de sa santé, une partie du public rencontre des difficultés pour y accéder, comme par exemple les personnes en situation de handicap, les migrants, les sujets en situation de vulnérabilité. Comment augmenter la capacité des individus à mobiliser des informations sur la santé ? De quelle façon la communication écrite et orale, concernant le soin, la prévention ou la promotion de la santé, peuvent-elles s'adresser à tous, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou la discrimination ? Comment l'organisation de nos structures influence l'expérience des usagers auprès desquels nous intervenons ? De quelle manière faut-il adapter l'espace et le temps pour rendre notre système de santé plus compréhensible et donc plus accessible à tous ?

## ● Objectifs pédagogiques

- Définir le concept de littératie en santé
- Identifier les facteurs influençant la littératie en santé des personnes
- Comprendre les enjeux et les liens entre littératie en santé et santé des personnes ou des populations
- Identifier des stratégies d'intervention pour mieux prendre en compte ou développer la littératie en santé des personnes et des populations
- Être en capacité de concevoir des ressources, supports de communication, prenant en compte les difficultés d'accès à l'écrit des publics
- Identifier ce qui influence la littératie en santé des personnes dans les environnements et l'organisation des structures
- Prendre en compte les principes de la littératie en santé dans sa communication orale

## ● Contenu

- Définition de la littératie en santé.
- Les niveaux de la littératie en santé.
- Les facteurs influençant le niveau de littératie en santé des personnes et des populations.
- Les effets de la littératie en santé.
- Les stratégies d'intervention pour mieux prendre en compte ou développer la littératie en santé.

- Présentation d'initiatives existantes.

- Les repères pour une communication accessible à tous (orale ou écrite).
- Mise en pratique des recommandations, notamment à partir de sujets ou projets apportés par les participant.e.s (qui leur seront demandés en amont de la session).
- Introduction à la littératie en santé organisationnelle

## ● Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre les apports théoriques, les outils pratiques et l'expérience des participant.e.s. La démarche pédagogique pendant la formation sollicitera la participation des personnes lors de séances de travail en petits groupes, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.

## ● Public

Toute personne amenée à prendre en compte les questions de littératie en santé dans sa pratique :

- Professionnel.le.s ou bénévoles d'associations ou de structures médicales, médico-sociales, sociales, de la promotion de la santé, de la prévention
- Personnes intervenant dans le champ des politiques de santé
- Agents ou élu.e.s de collectivités territoriales

Le module s'adresse plus particulièrement à des personnes qui découvrent le concept de littératie en santé

### ● Responsables du module

● **CÉCILE ALLAIRE** Chargée d'expertises, accessibilité et littératie, Santé Publique France

● **SANDRINE HANNECART** Chargée de projets et d'ingénierie en Promotion de la Santé, Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine

● **STEPHAN VAN DEN BROUCKE** PhD - Professeur ordinaire, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Institut de Recherche en Sciences Psychologiques de l'Université catholique de Louvain



## PROCESS Promouvoir la santé au sein des organisations sportives

*Professionnels, décideurs et chercheurs soulignent que le potentiel de promotion de la santé au sein des organisations sportives est sous-exploité. Alors que d'autres milieux de vie, comme l'école, la ville ou encore l'université ont investi cette approche et montré son efficacité, son application aux organisations sportives est récente. Le module présentera l'application de l'approche par milieu de vie aux organisations sportives, leurs enjeux spécifiques au milieu sportif, ainsi que des outils et partages d'expériences.*

### ● Objectifs pédagogiques

- Connaître l'organisation du sport en France
- Connaître les modèles théoriques de la promotion de la santé spécifiques aux organisations sportives
- Identifier les partenaires qui peuvent être sollicités pour contribuer ou construire des projets de promotion de la santé dans les organisations sportives et comprendre leurs champs d'intervention
- Connaître les outils et les stratégies pour mettre en place des actions de promotion de la santé dans les organisations sportives
- Découvrir ce que les organisations sportives mettent en place comme actions de promotion de la santé

### ● Contenu

- **JOUR 1** Politiques, acteurs et enjeux
- **JOUR 2** Modèle théorique du club sportif promoteur de santé et application aux projets des participants
- **JOUR 3** Carte systémique de l'environnement soutenant la promotion de la santé dans les organisations sportives
- **JOUR 4** Illustration par des projets de terrain, débriefing et co-construction de solutions

● **JOUR 5** Contenu supplémentaire à la demande des participants (sciences de l'implémentation du programme), échanges internationaux, mesures et évaluation)

### ● Approche et organisation

- Contenus théoriques
- Jeu de rôle et jeux sérieux
- Création de carte systémique
- Partage de connaissances, de pratiques et retours d'expériences

### ● Public

Tous professionnels désireux de s'investir dans la promotion de la santé dans les organisations sportives.

### ● Responsables du module

● **AURÉLIE VAN HOYE** Maitresse de conférences HDR, Université de Lorraine

● **FLORENCE ROSTAN** Chargée de mission en Promotion de la Santé, Santé publique France

● **ANNE VUILLEMIN** Professeur des universités, Université Côte d'Azur

● **KEVIN BARROS** Doctorant, Université de Lorraine





# 12

## NUM Numérique et promotion de la santé – Innovation à vocation sociale

*Le numérique en santé et plus largement l'innovation en santé sont des domaines particulièrement investis depuis plusieurs années. L'application qui peut en être faite dans la pratique des professionnels, notamment en promotion de la santé, doit pouvoir s'appuyer sur un état de l'art du numérique en santé mais aussi une bonne compréhension des enjeux politiques, sociétaux et éthiques.*

### ● Objectifs pédagogiques

- Approfondir la connaissance de l'état de l'art du numérique en promotion de la santé et prévention
- Comprendre et mieux maîtriser les enjeux du numérique en santé
- Apporter un regard critique sur les intérêts et les écueils dans la pratique

### ● Contenu

- Dresser un état des lieux de l'utilisation du numérique en promotion de la santé et prévention
- Partager une vision globale prenant en compte toutes les dimensions de l'utilisation du numérique en santé
- Favoriser une réflexion commune pour encourager l'action collective, le partage des pratiques et le travail interdisciplinaire
- Identifier les leviers d'action

### ● Approche et organisation

- Séances plénières et en sous-groupes pour favoriser les échanges et la réflexion collective.
- Apports théoriques
- Ateliers de mise en pratique sur des projets concrets
- Apports de témoignages et partage d'expériences

### ● Public

Tout public

### ● Responsables du module

- **MAXIME DESMARETS** Maître de conférences MCU-PH en santé publique, Université de Franche-Comté.
- **CÉCILE LUMIÈRE** Responsable de département PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle, ARS Bourgogne Franche-Comté.

# 13

## MENTAL Promouvoir la santé mentale : concepts, méthodes et leviers pour agir

*Au cours des dernières années, les évolutions sociétales – telles que le creusement des inégalités économiques et sociales, la crise climatique ou encore les urgences de santé publique (dont la pandémie de Covid-19) – ont profondément impacté notre santé mentale : selon l'OMS, une personne sur 8 est atteinte d'un trouble psychique dans le monde<sup>1</sup>. Mais elles ont aussi façonné notre compréhension de ce sujet. L'augmentation de la prévalence des troubles psychiques dans la population s'est accompagné, parallèlement, d'une prise de conscience croissante de l'importance de la santé mentale et de nombreuses tentatives pour briser les tabous et encourager la discussion ouverte. Cependant, cette sensibilisation accrue a également pu entraîner des difficultés à se repérer dans les discours. Quelle est la frontière entre troubles psychiques et souffrance émotionnelle ? Quelles sont les conditions du bien-être ? En termes d'actions, comment distinguer les bonnes intentions des mauvaises intuitions ? Concrètement, qui peut agir, à quels niveaux et comment ? Aujourd'hui plus que jamais, il devient crucial de développer une compréhension approfondie et critique de la santé mentale ainsi que des modalités d'action basées sur des preuves.*

## ● Objectifs pédagogiques

- Développer une compréhension claire et complète du concept de santé mentale
- Élaborer une pensée critique sur ce qui influence la santé mentale et réussir à positionner son champ d'action au regard de ces déterminants
- Comprendre les mécanismes de stigmatisation et leurs conséquences dans le champ de la santé mentale
- S'appropriier les principes de promotion de la santé appliqués au champ de la santé mentale
- Réfléchir à la mise en œuvre des bonnes pratiques et recommandations internationales actuelles en matière de santé mentale
- Améliorer sa connaissance des leviers d'action et dispositifs de prévention/promotion en matière de santé mentale
- Faire naître ou soutenir l'envie d'agir dans le champ de la santé mentale et se sentir outillé-e pour passer à l'action

## ● Contenu

Nous commencerons par échanger autour de nos représentations et par définir la santé mentale et ses déterminants, afin de nous approprier les concepts clés et comprendre en quoi et sur quoi il est possible et important d'agir.

Puis, nous nous interrogerons sur les actions que nous menons déjà, chacun-e de sa place, et envisagerons celles que l'on pourrait mener. En ce sens, nous aborderons les méthodes et outils efficaces (basés sur des preuves scientifiques) pour agir collectivement en santé mentale (promotion de la santé mentale, participation...) et identifierons les acteurs à l'œuvre dans les territoires.

## ● Approche et organisation

La semaine alternera entre apports théoriques, échanges de pratiques entre les participant-es, mises en situation et échanges de points de vue. Tout apport théorique sera illustré par des exemples concrets présentés par divers intervenant-es (y compris des personnes qui vivent avec des troubles psychiques) permettant d'alimenter la réflexion et l'expérience des participant-es. Les méthodes pédagogiques adoptées sont participatives et ludiques.

## ● Public

Toute personne (professionnelle ou bénévole) issues de structures éducatives, sociales ou médico-sociales, du sanitaire, de l'urgence sociale, de la fonction publique, des collectivités et des associations de personnes vivant avec des troubles psychiques (ainsi que les personnes concernées elles-mêmes).

## ● Responsables du module

- **FANNY PASTANT** Coordinatrice nationale des conseils locaux de santé mentale (CLSM) au Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille)
- **BÉNÉDICTE CABROL** Chargée de projet – référente santé mentale à l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne-Rhône-Alpes.

---

<sup>1</sup> Site internet de l'OMS, Communiqué de presse du 18 juin 2022 :

« L'OMS souligne qu'il est urgent de transformer la santé mentale et les soins qui lui sont consacrés ».

[www.who.int/fr/news/item/17-06-2022-who-highlights-urgent-need-to-transform-mental-health-and-mental-health-care](https://www.who.int/fr/news/item/17-06-2022-who-highlights-urgent-need-to-transform-mental-health-and-mental-health-care) (consulté le 5 janvier 2024).

# 14

## **HANDI** Personnes en situation de handicap et promotion de la santé : développer des stratégies adaptées

*La convention internationale des droits des personnes en situation de handicap ratifiée par la France en 2010 appelle les États « à prendre toutes les mesures appropriées pour leur assurer l'accès à des services de santé ». Six ans après, la loi de modernisation de notre système de santé stipule que « la politique de santé est adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants familiaux ». Mais qu'en est-il dans la réalité ? Quels leviers d'actions faut-il mettre en place pour que les personnes en situation de handicap puissent « jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination fondée sur le handicap » ?*

### ● Objectifs pédagogiques

- Connaître les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches en matière d'accès aux soins et de parcours de santé
- Identifier les inégalités en santé liées aux handicaps
- Favoriser la participation et la co-construction des actions de promotion de la santé avec les personnes en situation de handicap,
- Définir, dans sa pratique, des leviers d'actions pour contribuer à l'adaptation des actions ou des politiques de santé aux situations de handicap.

### ● Contenu

Le module s'articulera autour de 5 axes :

- Identifier les obstacles et les attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans les parcours de santé et d'accès aux soins,
- Accompagner les parcours de vie des personnes en situation de handicap et de leurs aidants,
- Adapter les services de santé : la vie intime, affective et sexuelle et le soutien à la parentalité, un exemple emblématique,
- Favoriser les aptitudes individuelles et l'action communautaire : la participation des personnes concernées et de leurs proches,
- Capitaliser pour adapter et évaluer les actions ou les politiques de santé.

### ● Approche et organisation

Alterneront des séances d'apports théoriques et des séances sous format d'ateliers pratiques autour d'exemples concrets. Le module privilégiera l'horizontalité, l'échange et une démarche participative.

### ● Public

Tout professionnel, élu, représentant d'usagers ou personne en situation de handicap qui souhaite construire, ou co-construire, une action ou une politique de santé, la mettre en œuvre et l'évaluer.

### ● Responsables du module

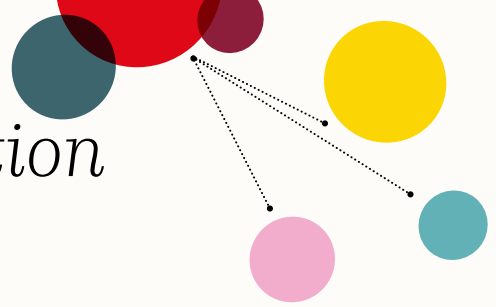
- **AGNÈS BOURDON-BUSIN** Membre du Réseau Thématique Santé - APF France handicap
- **KARINE POUCHAIN-GRÉPINET** Conseillère Nationale Santé - Association APF France handicap



© GABRIELLE PRÉTOT



# Modalités d'inscription



## ● Une inscription possible immédiatement

Jusqu'au **31 MARS 2024**, les frais d'inscription sont de 600€ à titre individuel et de 800€ pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution.

**APRÈS CETTE DATE**, les frais d'inscription sont de 700€ à titre individuel 900€ pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Date limite d'inscription : **30 AVRIL 2024**, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

● Module choisi ● Conférences et temps communs ● Dossier documentaire ● Soirée du mercredi ● Activités culturelles ● Repas du midi (sauf le mercredi) ● Déplacements matin et soir centre ville/campus (navettes de bus)

Ils ne comprennent pas le repas du soir (sauf le mercredi) ni l'hébergement. Nous vous conseillons de réserver un logement au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre l'UFR Sciences de la Santé située en périphérie de la ville.

## ● Un nombre de places limité

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

● d'une lettre expliquant le profil professionnel ainsi que les motivations et attentes pour le module choisi

- d'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat
- du choix de 3 modules parmi les 14 proposés, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation

## ● Informations administratives

À l'issue de l'Université d'été, les participants auront une attestation de fin de formation.

La contractualisation de la formation et la facturation du coût pédagogique sont établies par le Service Formation Continue et Alternance (SeFoC'Al) de l'Université de Franche-Comté

## ● Des possibilités de bourses

Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez télécharger sur le site internet.

Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et d'hébergement et éventuellement une partie des frais de déplacement et de nourriture. La date limite de retour des dossiers de bourse Sud est fixée au **15 MARS 2024**.

En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec.

Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs de la région Bourgogne Franche-Comté afin de favoriser leur participation à l'Université d'été.

## ● Documents d'inscription à télécharger

[www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2024-21](http://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2024-21)

# La Revue Santé publique

*Santé publique* est une revue scientifique à comité de lecture, bimestrielle et francophone, généraliste et multidisciplinaire ; elle est publiée par la Société Française de Santé Publique. Elle publie des articles de recherche originale, d'analyse de politiques, de programmes ou d'interventions ainsi que des textes d'opinion ou qui contribuent au débat public.

Elle est animée par un comité de rédaction indépendant et suit les exigences de l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). Les articles sont évalués par les pairs en double aveugle. Elle est indexée dans les bases internationales Medline, Excerpta Medica/EMBASE, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

*Santé publique* est la  
deuxième revue  
la plus lue sur Cairn.info en 2023

## Son originalité

La vocation de *Santé publique* est de **soutenir la recherche** en santé publique, **favoriser le partage des connaissances** issues de la recherche et de l'expérience **entre tous les acteurs du champ de la santé publique**, et **faciliter les échanges de pratiques** entre professionnels.

*Santé publique* est une revue ouverte à tous : chercheurs, décideurs et formateurs, professionnels de tous ordres et usagers du système de santé. Pour encourager et faciliter l'échange d'expériences, elle propose un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.

## Open Access

En 2024, l'accès numérique à la Revue *Santé publique* devient **gratuit**. Il s'agit d'un véritable tournant dans notre engagement au service de la production et du partage de connaissances en santé publique, en France et dans les espaces francophones. Pour nous aider dans cette dynamique, vous pouvez soutenir le partage de connaissances en santé publique en participant à l'**appel aux dons** lancé depuis janvier. **Contribuez à l'open access** de la revue, tout en maintenant la publication des articles gratuite pour les auteurs.

Vous souhaitez soumettre ou évaluer un article ? <https://rsp.manuscriptmanager.net/>







CRÉDITS PHOTOS **Anne-Claire Jullien**  
IDENTITÉ VISUELLE ET MISE EN PAGE **Planchedebois**

# Informations pratiques



## ● Adresse de la formation

● DU LUNDI AU VENDREDI

UFR des Sciences de la Santé- Les Hauts du Chazal  
19 rue Ambroise Paré – 25000 Besançon  
Telephone du standard de la faculté :  
+33 3 63 08 22 00

## ● Adresse de la soirée festive

● MERCREDI

Le Kursaal  
Place du Théâtre – 25000 Besançon  
Au centre-ville, à côté du Théâtre municipal  
et de la place Granvelle

# Bienvenue à Besançon

Ville d'art et d'histoire, Besançon vous accueille pour une semaine riche de rencontres, de partage et de découvertes...

Entrez dans la bulle de l'Université d'été, un temps entre parenthèses pour réfléchir, co-construire et expérimenter dans une logique d'intelligence collective au sein de votre groupe module mais également avec tous les autres participants et intervenants francophones lors des temps communs.

Profitez de l'occasion pour partir également à la découverte de la cité bisontine (son patrimoine, ses paysages, ses spécialités régionales) où de nombreuses illustres personnalités ont laissé leur empreinte.

Diversité, échanges, ressources... tout un programme vous attend à Besançon !

21<sup>e</sup>

UNIVERSITÉ d'ÉTÉ francophone  
en **SANTÉ PUBLIQUE**  
de Besançon